

## Conditions générales Cala Verghia

Ces conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes a « Cala Verghia », 20138 Coti Chiavari, France. Elles constituent le contrat de réservation entre Cala Verghia et le client d'un séjour en chambre d'hôtes.

**Article 1 – Durée du séjour** : Le client loue une ou plusieurs chambres pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

**Article 2 – Tarifs** : Les prix indiqués sur le site internet [www.calaverghia.com](http://www.calaverghia.com) sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent toutes taxes comprises TVA incluses.

**Article 3 – Validation d'une réservation** : La réservation se fait via la réservation en ligne, par mail ou par téléphone. La réservation est considérée ferme uniquement après réception du règlement du séjour. Dès règlement par internet, il vous sera envoyé un mail de bonne réception avec le détail de la prestation réservée, ayant valeur de contrat. Si la réservation est faite par téléphone ou par mail, nous nous engageons à confirmer la bonne réception des arrhes par téléphone ou sms.

**Article 4 – Annulation par le client** : Toute annulation doit être notifiée par lettre postale ou mail adressé a Cala Verghia

- Si l'annulation intervient plus de 21 jours avant le début du séjour, le règlement sera restitué au client.
- Si l'annulation intervient moins de 21 jours avant le début du séjour, le règlement reste acquis a Cala Verghia
  - Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début du séjour, Cala Verghia se réserve le droit de disposer de ses chambres d'hôtes. Le règlement restant acquis
  - En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis. Seules les prestations supplémentaires consommées seront dues aux propriétaires.

**Article 5 – Annulation par les propriétaires** : Lorsqu'avant le début du séjour, les propriétaires annulent le séjour, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ils doivent en informer le client le plus rapidement possible par téléphone ou mail. Celui-ci sera remboursé immédiatement des sommes versées.

**Article 6 – Heure d'arrivée** : Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation et aux heures mentionnées ci-après. Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures. Merci de prévenir en cas d'arrivée après 19 heures.

**Article 7 – Heure de départ** : Les chambres doivent être libérées pour 11 heures. Après 12 heures, il vous sera facturé une nuitée supplémentaire.

---

**Article 8 – Taxe de séjour** : La taxe de séjour est un impôt local et est incluse dans le prix de la nuitée. Elle est collectée par Cala Verghia pour le compte de la commune et est reversée ensuite au Trésor Public.

**Article 9 – Changement de chambres** : Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, Cala Verghia se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

**Article 10 - Capacité** : La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si le jour d'arrivée, le nombre d'occupants est supérieur, Cala Verghia est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative des propriétaires, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de personnes supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

**Article 11 – Petit déjeuner** : Le petit déjeuner est servi au fur et à mesure des arrivées de 7h00 à 10h00 dans la salle de restaurant dans les chambres ou sur la grande terrasse si la météo le permet.

**Article 12 – Restaurant** : Le dîner est servi à partir 19h30

**Article 13 - Les animaux de compagnie** : Pour des raisons d'hygiène et de tranquillité de nos hôtes, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette clause par le client, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires Cala Verghia ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative des propriétaires. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

**Article 14 - Art de vivre, utilisation des lieux** : Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. En outre, Cala Verghia est un espace entièrement non fumeur, à l'exception des terrasses. Il est également demandé de ne pas manger dans les chambres.

Le client s'engage à respecter les consignes de savoir vivre figurant dans les chambres et dans les présentes conditions générales de vente. Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de Cala Verghia **sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.**

**Article 15 – Informatique et libertés** : Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Cala Verghia s'engage à ne pas transmettre les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

**Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions générales de vente sont réputés acquis dès enregistrement du règlement.**